

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19370 - 75ÈME ANNÉE

## Ce soir à 18 heures à Saint-Benoît

### 60 ans du PCR : approfondissons la connaissance de notre histoire avec Elie Hoarau

**Ce soir à 18 heures à la médiathèque Antoine Roussin de Saint-Benoît, Elie Hoarau, président du PCR, tiendra sa troisième conférence « Il y a 60 ans, l'émergence d'une conscience et d'une parole réunionnaises ». La rencontre de ce soir est un rendez-vous important pour approfondir la connaissance de notre histoire, et donc avoir des éléments nécessaires à l'élaboration d'un projet d'avenir prenant en compte la réalité de notre île, où un peuple a pris conscience de son existence sous l'impulsion du Parti communiste réunionnais.**

Après Saint-Denis et Saint-Pierre, Elie Hoarau donne rendez-vous ce soir à Saint-Benoît à l'occasion de sa troisième conférence organisée dans le cadre des célébrations du 60e anniversaire de la création du Parti communiste réunionnais.

Cet événement phare vise à rappeler la dynamique lancée voici 60 ans par les fondateurs du PCR. A cette époque, cela faisait 13 ans que La Réunion était un département français. Voulu par les peuples des territoires parmi les plus anciennement colonisés par la France, l'abolition du statut colonial à La Réunion notamment le 19 mars 1946 était loin de produire les effets escomptés. C'était la faute à des résistances à Paris, et aussi à La Réunion. La classe dominante refusait en effet l'égalité, car elle craignait que des mesures telles que l'impôt sur le revenu, la Sécurité sociale et le développe-

ment de l'instruction allait à l'encontre d'un système basé sur l'exploitation d'un peuple constitué d'immigrés privés de leurs racines.

#### Départementalisation impossible

Au moment de la création du PCR, La Réunion était un des pays les plus pauvres du monde. Bien qu'en droit, les Réunionnais soient des citoyens d'un département français, ils étaient toujours plongés dans la misère coloniale. Ceci démontrait que la départementalisation de La Réunion était impossible. L'indépendance n'avait pas de signification pour la plupart des Réunionnais de 1959, il fallait donc rechercher une autre voie en restant dans le cadre de la République. C'est le mot d'ordre d'autonomie, qui s'appuie sur un concept fondamental : la reconnaissance de l'existence d'un peuple réunionnais.

Cette prise de conscience visait à montrer aux habitants de notre île qu'ils avaient réussi à créer un peuple unique au monde, issu de la rencontre d'immigrés venus de grandes civilisations, qui ont réussi à créer une langue commune et à vivre ensemble. Les luttes qui ont mené vers l'abolition du statut colonial avaient montré que les Réunionnais avaient été capables de transcender leurs origines ethniques pour se concentrer sur l'essentiel : trouver une solution pour

mettre fin à la misère coloniale.

Cette prise de conscience a peu à peu imprégné la population, aboutissant aux avancées actuelles telles que la liberté de pratiquer sa culture, sa religion, et de dire son opinion. La pression de la lutte pour l'autonomie a obligé Paris à appliquer progressivement tout ce qui devait l'être dès le 1er janvier 1947 si la loi du 19 mars 1946 avait été respectée par le pouvoir central et ses soutiens locaux.

#### Prise de conscience d'un peuple

De cette prise de conscience peut alors découler des initiatives où les Réunionnais se comportent en peuple responsable de son avenir. C'est un des sens de la revendication de la tenue d'une conférence territoriale élargie, où sont invitées à travailler toutes celles et tous ceux qui ont la conviction que le développement de La Réunion réside dans l'union des Réunionnais autour d'un projet, base de la négociation d'une nouvelle relation avec l'ancienne puissance coloniale française.

**M.M.**

## Une délégation de transporteurs reçus hier par le préfet

# Route en mer : l'État propose une concertation générale

Une délégation d'organisations patronales du transport, de l'agriculture et de la CFDT a été reçue hier par le préfet de La Réunion. Ces professionnels ont fait part au représentant de l'État de leur inquiétude face à la menace d'arrêt du chantier de la route en mer, faute de matériaux disponibles.

### Position de l'Etat

Dans un communiqué, la préfecture a donc donné la position de l'État sur cette question :

« Le préfet a rappelé le soutien constant de l'État à la construction de la Nouvelle route du littoral. Les services de l'État ont accompagné et continuent d'accompagner l'approvisionnement du chantier en matériaux de construction, notamment sur le plan réglementaire. En réponse à la demande de la relance des prélèvements d'andains sur des terres agricoles, le préfet a affirmé la pleine mobilisation des services de l'État pour instruire dans les meilleurs délais tout dossier permettant de mobiliser des matériaux sur le territoire réunionnais. Le préfet a donné son accord à l'organisation prochaine d'une réunion de l'ensemble des acteurs concernés par le chantier de la nouvelle route du littoral. »

Contrairement à ce que certains tentent de faire croire, cette position ne signifie pas que l'État pense que transformer des exploitations agricoles en carrières est la solution miracle. L'État se bornera à rester dans le cadre légal actuel, sans chercher la limite de la légalité par des actions type passage en force. En effet, le Groupement bénéficiaire du marché de plus d'un milliard d'euros et la Région ont

mouillé l'État dans une opération d'ouverture de nouvelles carrières. Et c'est l'État qui a été désavoué par la justice, ce qui rend désormais fort improbable l'ouverture de la carrière de Bois-Blanc, qui est présentée par la Région et les derniers soutiens de la route en mer comme une autre solution miracle pour satisfaire l'ambition de Didier Robert d'essayer de marquer le paysage de La Réunion de son empreinte.

### Déjà au moins 600 licenciements

En conséquence, l'arrêt progressif du chantier déjà entamé a mis au chômage 600 travailleurs, selon la CFDT. C'est donc une catastrophe sociale à cause de l'entêtement de la Région à vouloir faire passer à tout prix une solution technique destinée à fidéliser une clientèle de transporteurs. Mais la situation est en train de se retourner contre la Région, et des transporteurs n'hésitent plus à demander des comptes à Didier Robert, qui leur avait promis un chantier taillé sur mesure pour augmenter leurs profits.

Là où l'État ouvre une porte de sortie, c'est dans « son accord à l'organisation prochaine d'une réunion de l'ensemble des acteurs concernés par le chantier de la nouvelle route du littoral. » En effet, une table-ronde est justement l'occasion de mettre toutes les options sur la table, dans la transparence.

Rappelons que dans l'accord de financement actuel signé par Didier Robert et François Fillon fin 2010, il est prévu que la participation de l'État soit un montant forfaitaire,

autrement dit, tous les dépassements devront être pris en charge par d'autres. Cette disposition fait craindre que l'explosion prévisible du devis initial se répercute sur les finances de la Région Réunion. Si c'était le cas, alors le Conseil régional verrait ses marges de manœuvres considérablement réduites. L'État cherche donc une issue pour maintenir la paix sociale à La Réunion, instruit par l'expérience de différents conflits passés dans notre île.

### Concertation sans exclusive ?

L'évolution du chantier de la route en mer a montré que son impact concerne toute La Réunion. Il sera donc nécessaire de convoquer les riverains menacés par les projets de carrière, les associations de défense de l'environnement ainsi que les collectivités qui devront comprendre que si la Région persistait dans sa voie, alors les subventions versées par le Conseil régional ne pourront que diminuer. Il est bien entendu que cette remise à plat du projet doit s'accompagner d'une étude objective sur les possibilités d'achever le chantier. Ce préalable, c'est la réalisation d'une expertise financière, technique et environnementale du projet de Didier Robert. Sur cette base, il sera alors possible de débattre de la manière de rétablir enfin ce qui existait à La Réunion quand existait le chemin de fer, à savoir la liaison sécurisée entre Saint-Denis et La Possession.

**M.M.**

## Conséquence du retard pris dans la transition vers les énergies renouvelables

# Le nucléaire appelé à l'aide contre le changement climatique

Le président du GIEC a insisté cette semaine sur l'importance de développer le nucléaire afin de remplacer rapidement les énergies fossiles, responsables des émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique. Cette prise de position rappelle l'urgence d'agir, et souligne que le retard pris dans l'action amène à des décisions qui d'une part peuvent aider à une solution, mais qui créent de nouveaux problèmes à long terme. Tout d'abord parce que l'énergie nucléaire est dangereuse comme le rappellent les catastrophes de Tchernobyl, qui a pollué toute l'Europe, et celle de Fukushima, qui a durablement contaminé les océans. Ensuite parce que la question des déchets nucléaires est laissée en héritage aux générations suivantes. Voilà le résultat du refus de prendre en compte la réalité du changement climatique, et de la volonté de maintenir le mode de consommation actuel. Voici un résumé de la position du GIEC, au travers d'un article publié par la Revue générale nucléaire.

**M.M.**

« Cette semaine (du 7 au 11 octobre 2019), se tient à l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique à Vienne (AIEA) une conférence internationale excep-

tionnelle sur le thème « le changement climatique et le rôle de l'énergie nucléaire ». Organisée par l'AIEA en collaboration avec l'Agence de l'énergie nucléaire (AEN) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), elle rassemble près de 550 participants, représentant entre autres 79 Etats membres et 18 organisations internationales, comme le Groupement International des Experts pour le Climat (GIEC) et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Hoesung Lee, président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC/IPCC), est revenu sur les conclusions du rapport spécial SR1.5 publié l'année dernière.

Il a rappelé d'abord que pour contenir le réchauffement en dessous de 1,5°C (au-dessus des niveaux pré-industriels), le monde devrait parvenir à la neutralité carbone en seulement quelques décennies, induisant un effort considérable de réduction des émissions. Pour cela un « large portefeuille d'options d'atténuation serait nécessaire, ainsi qu'un très large accroissement de l'investissement dans ces options ». Réduire les émissions dans le secteur énergétique, si dépendant des énergies fossiles depuis plus de cent ans, nécessiterait trois grandes straté-

gies : des efforts d'efficacité énergétique, l'électrification des usages, et la décarbonation de l'électricité.

Le Président du GIEC a alors détaillé plus spécifiquement les travaux sur le nucléaire. Sur la base des 21 modèles disponibles, le GIEC a étudié 89 trajectoires permettant de contenir la hausse de la température globale à 1,5°C à l'horizon 2100. Le nucléaire contribue aux efforts de décarbonation de l'électricité dans la très grande majorité des 89 trajectoires. Les variations sont importantes entre les différentes trajectoires, allant d'une diminution jusqu'à une multiplication de la production nucléaire par 10. Ces variations sont principalement dues aux incertitudes sociétales mais aussi à des différences de prise en compte des futurs développements technologiques possibles par les modèles utilisés par le GIEC lors de ses travaux : moins d'un tiers des 21 modèles utilisés incluent par exemple les SMR, ou la possibilité pour le nucléaire de générer de la chaleur bas carbone. Et de rappeler que « le temps presse. La part du nucléaire dans le futur mix dépendra de la vitesse à laquelle la technologie peut être déployée.

Et de conclure : « Je vous souhaite de réussir à relever ces défis car le climat a besoin de toute l'aide possible ! ». »

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71<sup>e</sup> année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Rézin lé tro vèr, lé bon pou bann goulipia !

Si ni rogard dann diksyonèr kréol fransé Alain Armand lo mo « goulipia » ni oi sa i vé dir gourmand, krévèr. Moi d'séktanm lo roi la manz létshi an goulipia(zistoir Axel Gauvin : pou in grap létshi. Astèr si ni sava oir dann somi-lo-mo Daniel Honoré ni trouv lo mo « goulaf »épi « goulipia »avèk konm informasyon « manz gouluman ». Dann diksyonèr Céline HUET si ni gard lo mo gourmand ni trouv in shaplé lo mo avèk goulapia, krévèr, vorass, goulaf, gondal... Boudikont ou i trouv bann mo konmsa dann la kiltir popilèr. Mé la pa sa mi vé anparl zordi.

Kosa mi vé anparlé d'aprè zot ? Lo trin ékspres bann morisien i sort fé l'inogirasyon néna inn-dé zour. Ala in n'afèr nou la révé dopi lontan é l'èrla sé nout bann kouzin morisien i fé sa an promyé. Si l'avé suiv Paul Vergès épi lo parti d'lalyans, dopi 2013-2014 nou nora fine fé nout tram-train. A ! Lo trin, fransh vérité sa sé in n'afèr éstra sa pou nou dann nout mazinasyon. Kan ou i sort out kaz in sèrtène èr, é ou i pé dir m'ariv l'androi mi sava tèl èr, sa sé in n'afèr i kont pou l'moun sa. Alé oir koméla, ou i gingn mèm pa di a popré kèlèr ou va rivé, sof si ou i sort out kaz avan l'èr poul i lèv. Si tèlman ou lé risjkab ète pris dann l'anboutéyaz.

Mé néna d'moun i koz pa konmsa : zot i di o final lo trin lé bon pou Moris é li lé pa bon pou nou. Ala pou kosa lo kozman moin la mark an-o la pars i rovien dann mon tête, pou di sinplomman konm dann la fab « lo ronar épi lo rézin » : Rézin lé tro vèr lé bon arienk pou bann goulipia, tousa pars rézin té tro o é li téi gingn pa trapé.. Astèr ni pé rofléshi in kou la dsi pou oir koman désèrtin i tansform zot résponsa bilité konm pou dir sak zot kala fé pou La Rényon lé b on é pou kl'trin nou va oir pli loin-si ni sava pa arvoir sa tro loin.

*Justin*